

## Décision relative à une demande d'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

*Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,*

*Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,*

*Vu la demande de modification d'information déclarée dans le dossier de demande d'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **VALIANT FLASH***

*de la société* BAYER SAS

*enregistrée sous le* n°2017-2969

*Vu la décision du Directeur général de l'Anses du 31 octobre 2017*

*Vue le recours gracieux formé le 15 novembre 2017 par la société Bayer S.A.S.*

La modification des informations déclarées (notification d'une source additionnelle de fabrication de la substance active) **est accordée** en France dans les conditions précisées dans la présente décision et ses annexes.

La présente décision abroge et remplace la décision du 31 octobre 2017 et s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

## Informations générales sur le produit

<b>Nom du produit</b>	VALIANT FLASH LEXIC FLASH
<b>Type de produit</b>	Produit de référence
<b>Titulaire</b>	BAYER SAS Bayer CropScience Département Homologation France, 16, rue Jean-Marie Leclair, CS 90106, 69266 Lyon Cedex 09, FRANCE
<b>Formulation</b>	Granulé dispersable (WG)
Contenant	25 % - folpel 4 % - cymoxanil 50 % - fosetyl d'aluminium
Et	dont la source additionnelle de fabrication de la substance active est décrite en annexe, non rendue publique compte tenu de la confidentialité des données
<b>Numéro d'intrant</b>	9600001
<b>Numéro d'AMM</b>	9600001
<b>Fonction</b>	Fongicide
<b>Gamme d'usages</b>	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

A Maisons-Alfort, le

06 DEC. 2017

**Françoise WEBER**  
Directrice générale déléguée  
en charge du pôle produits réglementés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de  
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)